

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 11 septembre 2017 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2017-09-100

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 août 2017;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Présentation règlement d'emprunt;
7. Présentation règlement de rayon de protection;
8. Appui CIEL – demande Climatsol;
9. Programme travaux compensatoires - REPORTÉ;
10. Dépôt d'un rapport d'inspection de la rivière;
11. Questions de l'assemblée;
12. Affaires nouvelles;
 - 12.1 Demande Lawktoberfest 2017;
 - 12.2 Taux particuliers de taxation pour les INR;
13. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AOUT 2017

2017-09-101

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 août 2017;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 août 2017, et que le procès-verbal du 14 août 2017 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions et commentaires sont échangés sur le balayage de la rue Des Cèdres.

Des questions sont posées concernant la responsabilité des fossés de lignes.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2017-09-102

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 14 août 2017, telle que modifiée, pour un montant de 45 449.93\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700230 à #201700250), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

La prochaine rencontre de la Régie de protection contre l'incendie sera tenue le 13 septembre prochain.

M. Grilli informe le conseil qu'il a demandé de vérifier si les cloches de béton du parc seraient disponibles pour être déplacé à l'entrée du parc Oasis.

6. PRÉSENTATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2017-311

Le directeur, M. François Paquette fait la présentation du règlement numéro **2017-311** décrétant un emprunt en vue de l'exécution de travaux au réseau d'aqueduc de la rue Dandenault visant à faciliter le rinçage régulier des conduites et d'améliorer la couverture incendie, au réseau d'égout sanitaire de la rue Dandenault afin de prolonger la durée de vie des conduites, ainsi qu'à la voirie sur la longueur de la rue Dandenault par le décohésionnement et le renforcement d'une section de la rue et par la reconstruction des autres sections. Le montant des travaux est estimé à environ 1 552 801\$. Il est prévu qu'une grande partie du coût de ces travaux soit couverte par la contribution gouvernementale dans le cadre du transfert de la taxe d'accise sur l'essence et par le programme RIRL. Cette contribution permettra de rembourser la majeure partie de l'emprunt. La partie résiduelle sera remboursée au moyen d'une taxe spéciale qui sera prélevée auprès de l'ensemble des contribuables pour une part et auprès des contribuables du secteur concerné pour une autre part.

7. PRÉSENTATION RÈGLEMENT DE RAYON DE PROTECTION 2017-312

Le directeur, M. François Paquette fait la présentation du règlement numéro **2017-312** décrétant un rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité.

8. APPUI CIEL – DEMANDE CLIMATSOL PLUS

2017-09-103

Attendu l'intérêt que présente pour la municipalité la restauration du site de l'ancien magasin général sis au 1490-1492 rue Principale à Lawrenceville;

Attendu l'obligation faite aux municipalités d'agir comme demandeur et gestionnaire d'une éventuelle aide financière accordée par le MDDELCC dans le cadre du Programme ClimatSol Plus;

Attendu que la Municipalité du Village de Lawrenceville est en mesure de présenter au nom de la coopérative CIEL une demande d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre du programme de réhabilitation des terrains contaminés ClimatSol Plus auprès du Ministère du développement durable;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la Municipalité approuve le projet de réhabilitation des sols contaminés de l'ancien magasin général sis au 1490 - 1492 rue Principale.

Que la municipalité du Village de Lawrenceville présente au nom de la Coopérative CIEL la demande d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre du Programme ClimatSol Plus.

Que la municipalité s'engage, le cas échéant et moyennant le paiement de frais d'administration conformément au programme ClimatSol Plus, à agir comme mandataire du MDDELCC pour la gestion financière de la subvention.

Que la municipalité du Village de Lawrenceville mandate monsieur François Paquette, directeur général, comme répondant de la municipalité auprès des personnes responsables de la gestion du programme ClimatSol Plus.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. PROGRAMME TRAVAUX COMPENSATOIRES

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

10. DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INSPECTION DE LA RIVIÈRE

Le directeur général, M. François Paquette, dépose un rapport d'inspection de la Rivière Rouge réalisé par la MRC.

11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

12. AFFAIRES NOUVELLES

2017-09-104

12.1 Demande Lawktoberfest

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Qu'une aide financière de 500\$ soit accordée au comité organisateur de Lawktoberfest.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12.2 Taux particuliers de taxation pour les INR

La municipalité ne souhaite pas utiliser de sous-catégorie pour les immeubles non résidentiels sur son territoire, cette possibilité ayant déjà été évaluée et rejetée par le conseil.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-09-105

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 20h05, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général